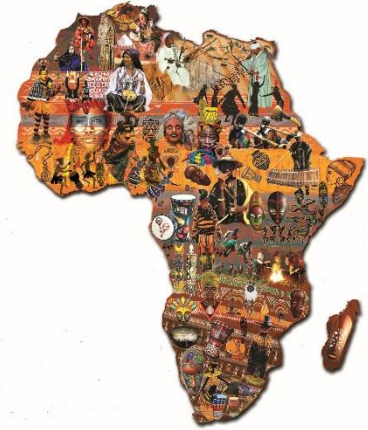


L'Algérie abrite un atelier de renforcement des capacités au profit des points focaux du Continent Africain

Le Centre Régional à Alger pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique « CRESPIAF », centre de catégorie 2, placé sous l'égide de l'UNESCO et sous la tutelle du Ministère de la Culture et des Arts , et l'UNESCO, organisent conjointement, **du 25 au 29 avril 2023 à Alger, un atelier portant « renforcement des capacités des points focaux nationaux en matière de rapports périodiques dans le cadre de la convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique ».**



Cet atelier dont la cérémonie d'ouverture est prévue pour le mardi 25 avril 2023 à Alger, sous l'autorité de Mme. la ministre de la culture et des arts, réunira 44 points focaux du continent africain chargés de l'élaboration et de la soumission des rapports périodiques de mise en œuvre de la convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de la région, plus de dix (10) facilitateurs ainsi que des experts de l'UNESCO, du CRESPIAF et du CNRPAH.

Cet important atelier de formation vise à répondre aux objectifs suivants :

1. Informer les points focaux du nouveau mécanisme adopté par l'UNESCO dans l'élaboration des rapports périodiques dans le cadre de la convention de 2003. Il y a lieu de souligner que la procédure de l'UNESCO dans la rédaction des rapports a fait objet d'une réforme en 2020 avec un changement d'échelle et de périodicité et un alignement sur le cadre global de résultats approuvé en 2018 par les organes directeurs de la convention,
2. Former les participants à la rédaction des rapports périodiques suivant les nouvelles procédures de l'UNESCO,
3. Partager l'expérience des pays ayant déjà soumis leurs rapports périodiques dans les cycles précédents à l'exemple de l'Algérie,
4. Créer un réseau de points focaux pour l'échange d'informations et le partage d'expériences entre les états parties à la convention de 2003 issus du continent africain.

En plus des travaux thématiques programmés dans le cadre de cet atelier, les participants auront l'opportunité de visiter une belle exposition du CRESPIAF intitulée « Héritages culturels immatériels d'Afrique ».

A travers cette activité, le CRESPIAF affirme le rôle pionnier de l'Algérie dans la sauvegarde du patrimoine vivant de l'Afrique et de son apport considérable dans la concrétisation des objectifs stratégiques de l'UNESCO en faveur des héritages culturels du continent africain.